



NON A LA HAUSSE DE LA CSG NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS

Les retraités et les retraitées : ni privilégiés ni assistés !

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25 %, pour la plupart des retraités, provoquant une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an. Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation !

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités : la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1^{er} janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les dix plus grandes fortunes françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35 % d'inflation dans la même période. Le CAC 40 a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

La pension du retraité est un droit acquis par le travail

Le jeudi 15 mars 2018

Journée nationale d'actions

Rassemblement à 14h place de Jaude

Manifestation à de la Préfecture et au Conseil Départemental

NON à la misère des EHPAD !

Les 8 Organisations entendent poursuivre leur mobilisation pour la défense des EHPAD et contre la misère qui leur est imposée via la réforme tarifaire.

Défense des services publics

Elles sont solidaires de la journée de mobilisation du jeudi 22 mars 2018